

# RAPPORT

ANNUEL

2022

# **SOMMAIRE**

Présentation
Générale
Page 5

Déchèteries

Prévention des déchets

Page 16

Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels

Pôle de Valorisation des Emballages Page 24

Pôle Ad

Pôle Administratif Page 42

Pôle de Valorisation des Biodéchets Page 28

08

Synthèse

Page 46

C Lexique

Page 48



# Edito

Mr Guy ALLEMAND Président du SEVADEC

L'année 2022 a été marquée par un nouveau chantier colossal pour le SEVADEC, à savoir celui du Pôle de Valorisation des Emballages. Cette modernisation a été nécessaire pour répondre à l'extension des consignes de tri mise en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

2023 s'annonce comme une période charnière pour notre territoire avec des équipements modernes et innovants qui nous permettront de valoriser plus de 80 % de nos déchets et de limiter ainsi l'enfouissement, que l'on sait ne pas être une solution à long terme.

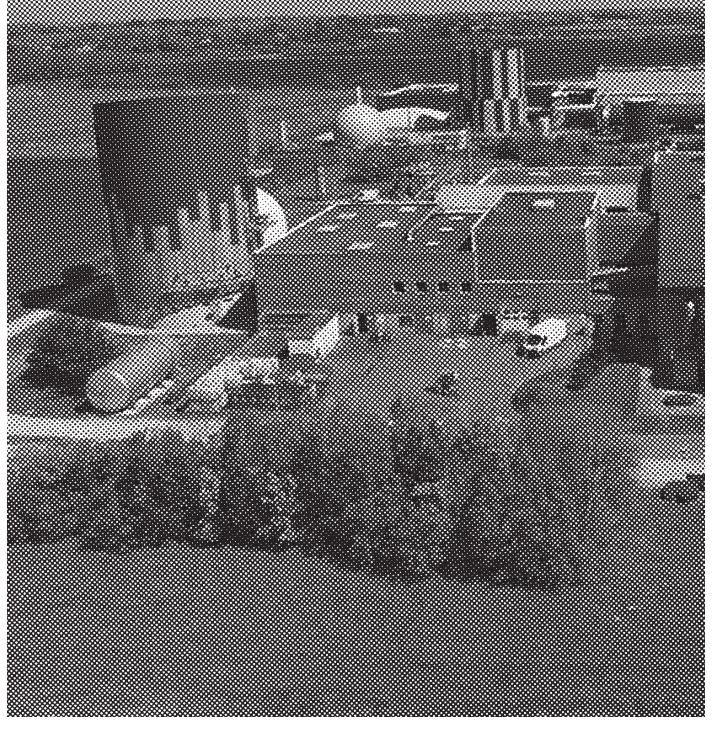
Les nouvelles consignes faciliteront, nous l'espérons, le geste de tri pour les usagers et le développement de nouvelles filières de recyclage afin de préserver les ressources naturelles. Acteur incontournable du territoire dans le domaine du développement durable, le SEVADEC se doit également de poursuivre ses missions de prévention auprès des habitants. C'est pourquoi, en 2022, 4 agents contractuels ont été recrutés dans le cadre du programme d'actions « économie circulaire et déchets » pour une durée de 3 ans. Cette année, plusieurs projets ont déjà été menés auprès du grand public, des scolaires et des entreprises.

Car c'est ensemble que nous parviendrons à œuvrer pour un monde plus responsable et respectueux de la planète.



Guy ALLEMAND, Président du SEVADEC

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE





# **CRÉATION DU SEVADEC**

Le SEVADEC (Syndicat d'Elimination et de VAlorisation des DEchets du Calaisis) a été créé par Arrêté Préfectoral en date du 2 juin 2000. Il est constitué de 3 structures de coopération intercommunale :



# Communauté de Communes

de la Région d'Audruicq



# G.C.T. & M. :

Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers composée de 14 communes et de 105 499 habitants.

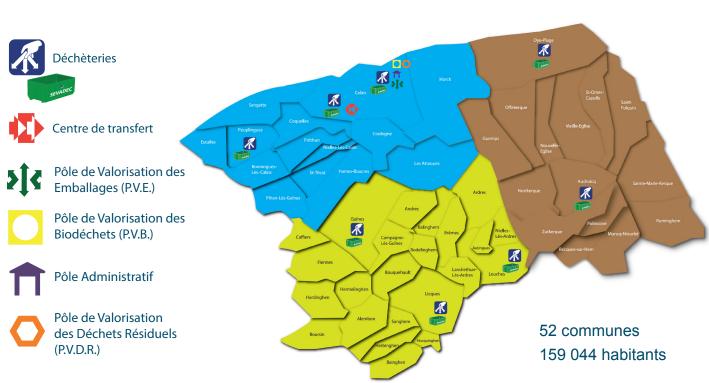
# La C.C.R.A.:

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq composée de 15 communes et de 28 022 habitants.

## La C.C.P.O.:

Communauté de Communes Pays d'Opale composée de 23 communes et de 25 523 habitants.

# **CARTE DU TERRITOIRE**



# LES COMPÉTENCES DU SEVADEC

Selon les statuts du SEVADEC, et plus précisément son article 2 :

« le SEVADEC a pour objet de prendre en charge la valorisation matière et énergétique des déchets ménagers et assimilés collectés par les membres du SEVADEC en réalisant :

- la construction d'une unité de valorisation des déchets fermentescibles par traitement biologique conforme aux normes européennes,
- la mise en place d'un centre de tri des déchets municipaux, dans le cadre de la valorisation matière par recyclage des matériaux,
- l'installation de déchèteries,
- des prestations de service relatives au traitement des déchets,
- la construction d'un centre de valorisation des ordures ménagères résiduelles,
- (...) ».

Le SEVADEC exerce la compétence « traitement des déchets des ménages », à savoir : le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage (déchèteries) qui s'y rapportent.

Par contre, les structures intercommunales conservent leur responsabilité en matière de collecte des déchets.

(...)

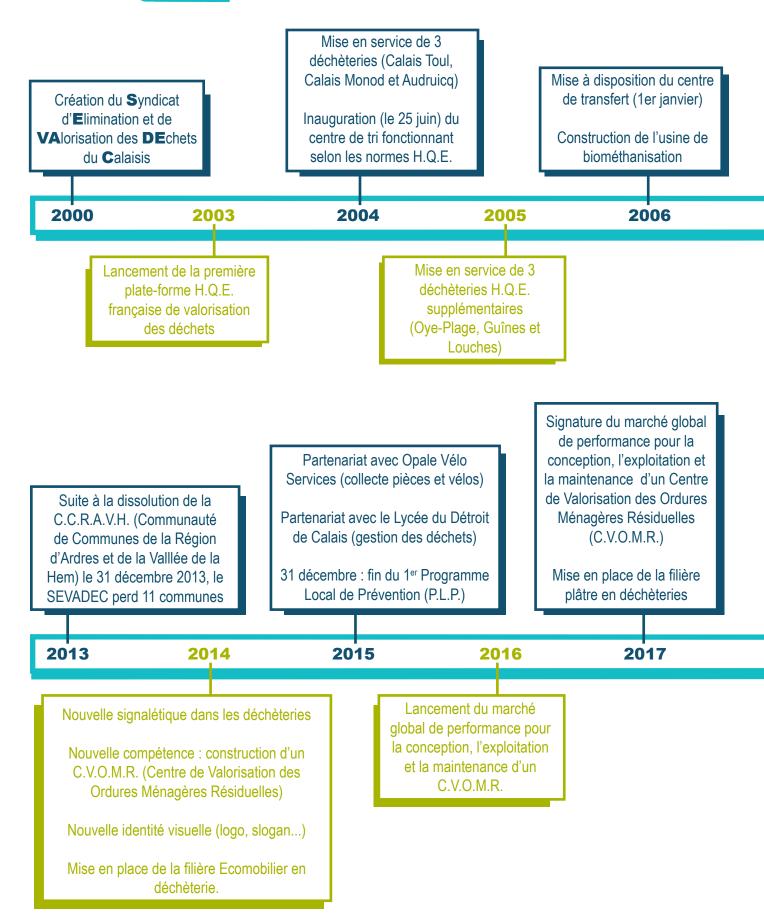
Les modalités de cette collecte devront correspondre aux exigences techniques fixées par le Syndicat Mixte en rapport avec l'unité de valorisation organique et les contrats de valorisation matière et énergie. Par ailleurs, les collectivités adhérentes s'obligent à faire traiter la totalité de leurs déchets dans les installations qui ont été conçues et calibrées pour les accueillir.

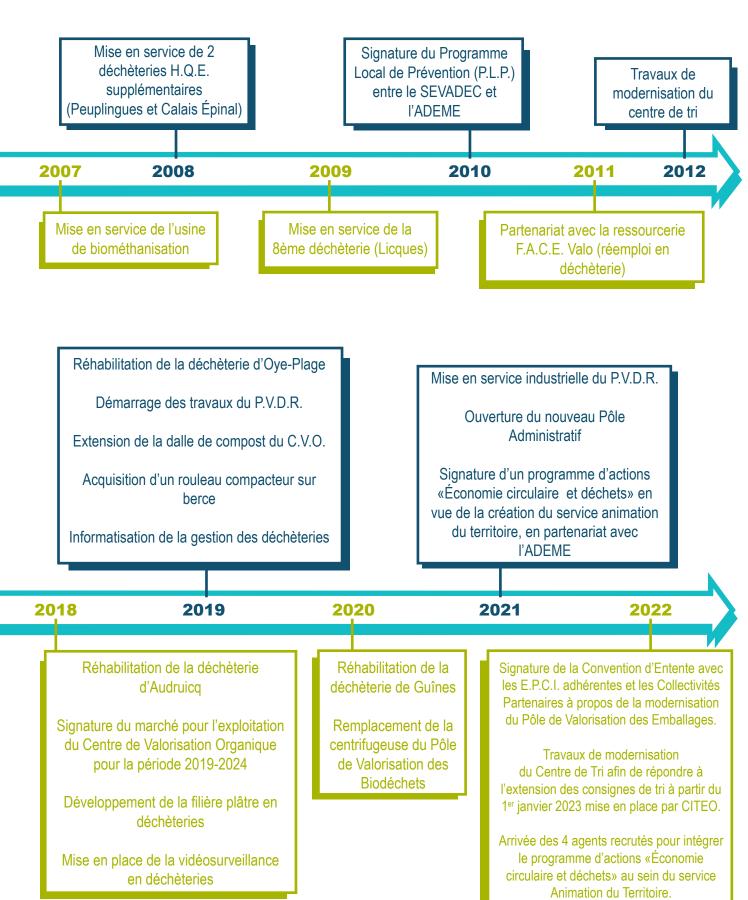
Le SEVADEC est habilité à réaliser des prestations de services pour :

- des collectivités locales non membres du syndicat,
- des entreprises privées ou professionnelles situées ou non sur le territoire des collectivités adhérentes.



# **HISTORIQUE DU SEVADEC**







# **ÉQUIPEMENTS DU SEVADEC**





Le Pôle de Valorisation des Emballages a pour finalité de traiter la part des emballages provenant de la collecte sélective. Il permet un tri par matières (papiers, cartons, flaconnages) afin de les recycler via des filières spécialisées.

Capacité annuelle de traitement : 33 000 tonnes.





Le Pôle de Valorisation des Biodéchets permet de transformer les déchets organiques biodégradables (restes de repas et petits végétaux) en électricité et en compost.

Capacité annuelle de traitement : 28 000 tonnes de biodéchets dont 1 000 tonnes de graisses et d'huiles usagées.





**Les 8 déchèteries** gratuites du territoire, destinées aux particuliers, permettent de limiter les dépots sauvages. Ces équipements acceptent jusqu'à 24 catégories de déchets (bois, métaux, huiles de fritures...). Les apports sont ensuite orientés vers des filières de traitement adaptées.





Le Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels permet de convertir 81% des déchets dits «non recyclables» en C.S.R. (Combustibles Solides de Récupération) et en gaz injecté dans le réseau.

Capacité annuelle de traitement : 60 000 tonnes.

# SYNTHÈSE DE LA COMPOSITION **DES DÉCHETS MUNICIPAUX\***

\*Déchets des collectivités adhérentes hors prestations de services

# Déchets municipaux 104 649,63 tonnes

# D.M.A.

(Déchets Ménagers et Assimilés) 102 133,72 tonnes

# O.M.A.

65 698,81 tonnes

**Ordures** Ménagères Résiduelles



38 502.50 tonnes



242,08 Kg /an/hab.

### **Emballages**



7 969,90 tonnes



50,11 Kg /an/hab.

# **Biodéchets**



12 590.86 tonnes



79,16 Kg /an/hab.

# **Verre**



6 635,55 tonnes



41,72 Kg /an/hab.

# **Déchèteries** (hors S.M.L.A.)



35 876,03 tonnes



225, 57kg /an/hab.

### **Encombrants**



340,70 tonnes

# **Déchets verts** + cartons



218,18 tonnes

# Déchets des collectivités

(déchets des espaces verts publics, déchets de voirie, déchets des marchés, déchets issus de l'assainissement...)

### 2 515,91 tonnes





Taux de valorisation matière

**55,16** %

Taux de valorisation énergétique

6,94 %



# **LES MEMBRES DU BUREAU**



Mr Guy ALLEMAND (Grand Calais Terres & Mers) Président du SEVADEC

Le SEVADEC est un syndicat mixte dirigé par une assemblée désignée « Comité Syndical » et qui est composée de 44 membres. Celui-ci est constitué d'1 Président, de 5 Vice-présidents, de 16 membres titulaires ainsi que de 22 suppléants. Les délégués communautaires se réunissent et nomment eux-mêmes les délégués qui siégeront au sein du SEVADEC, syndicat mixte à qui ils ont transféré la compétence de traitement des déchets.



Mr Claude KIDAD (C.C.P.O.) 1er Vice-président Délégué au personnel



Mr Yves ENGRAND (C.C.R.A.) 2ème Vice-président Délégué à la Q.S.E.



Mr Marc BOUTROY (Grand Calais Terres & Mers) 3ème Vice-président Délégué à la communication



Mr Emmanuel AGIUS (Grand Calais Terres & Mers) 4ème Vice-président Délégué aux travaux



Mr Gérard GRENAT (Grand Calais Terres & Mers) 5ème Vice-président Délégué aux finances



Mr Charles COUSIN (C.C.R.A.) Membre du bureau



(C.C.P.O.)

Membre du bureau

Représentants de **Grand Calais** Terres & Mers

# Les délégués titulaires



Mr Emmanuel AGIUS



Mr Guy ALLEMAND

Mme Véronique DESEIGNE



Mme Natacha BOUCHART



Mr Gérard GRENAT





Mr Hugo MARCOTTE-RUFFIN Mr Philippe MIGNONET

# Les délégués suppléants

Mr Guy BEGUE

Mme Malika BOUAZZI

Mr Pascal DUBUS

Mme Janique FONTAINE

Mme Delphine LEDOUX

Mme Anaïs LEMAITRE

Mr Jean-Luc MAROT

Mr Fabrice MARTIN

Mme Maité MULOT-FRISCOURT

Mme Isabelle MUYS

Mr Robert PILLE



Mr Marc BOUTROY

Mr Michel HAMY



Mme Corinne NOEL



Mr Marcel BRAULLE





# Les délégués titulaires



Mr Bruno DEJONGHE



Mr Bruno DEMILLY

Mme Brigitte MARCQ



Mr Pascal GAVOIS



Mr Antoine PERALDI

# Les délégués suppléants

Mr Eloi BONNINGUES
Mr Laurent DEFACHELLES
Mr Christophe DUPONT
Mme Brigitte HAVART
Mr Alexandre LEPRINCE

Mr Guy SEILLIER







# Les délégués titulaires



Mr Charles COUSIN



Mr Yves ENGRAND



Mr Jacques LOUCHEZ

# Les délégués suppléants

Mme Evelyne CARON

Mr Richard LANDRON

Mr Jean-Marie LOUCHEZ

Mr Bernard ROBACHE



Mr Olivier MAJEWICZ



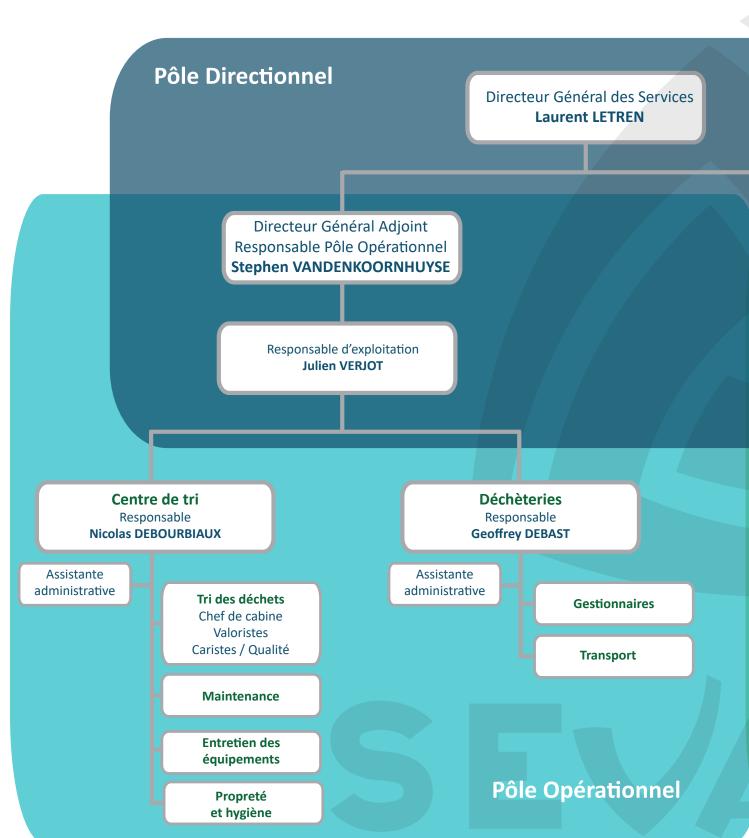
Mr Olivier PLANQUE



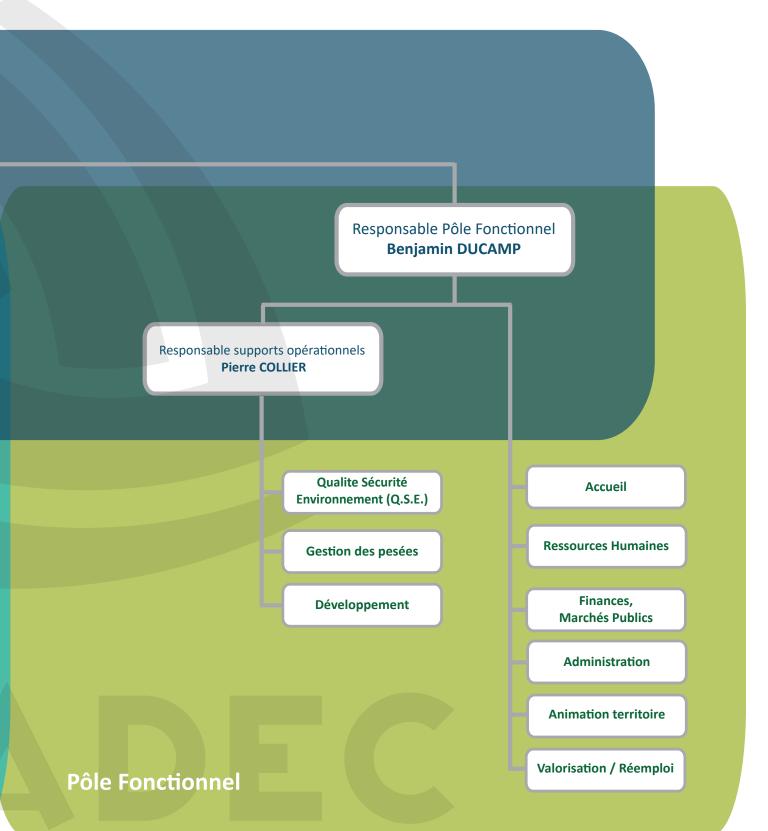
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq



# **ORGANIGRAMME DU SERVICE DU SEVADEC**



# Comité Syndical Président Guy ALLEMAND





# PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

# LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Inscrit dans un programme de prévention des déchets dès 2010, le SEVADEC a souhaité répondre à l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement prévoyant une réduction de 7 % des O.M.A. (Ordures Ménagères et Assimilées), sur une période de 5 ans. La mise en place d'actions concrètes sur la période 2011-2015 a permis de réduire les O.M.A. de 10,10 %.

Afin de poursuivre sa politique de réduction des déchets, le SEVADEC, à partir de 2016, s'est lancé dans un second programme de prévention avec un objectif de réduction de 10 % des D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés), de 2016 à 2020, répondant ainsi aux objectifs fixés par la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte.

# LE SERVICE ANIMATION DU TERRITOIRE

En 2022, le SEVADEC a décidé d'aller encore plus loin dans les changements comportementaux face à la production de déchets, mais aussi d'actualiser, renforcer, redynamiser et élargir les actions sur le territoire. C'est pourquoi le SEVADEC a décidé de porter un programme d'actions « Économie circulaire et déchets », en partenariat avec l'ADEME sur 3 ans (2022-2024). Ce programme, permet d'inscrire le territoire dans une logique durable d'économie circulaire en créant une synergie avec l'ensemble des acteurs du territoire (économiques, associatifs et publics).

C'est dans ce cadre qu'a été créé le service Animation du Territoire avec l'arrivée de trois chargés de missions et d'une responsable de service en 2022 afin de déployer les actions autour de 4 thématiques : la promotion de l'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi - la réutilisation - le recyclage et la sortie du tout jetable.

En 2022, le service Animation du Territoire a participé à 16 événements sur le territoire et a organisé un C.O.P.I.L. avec les acteurs du territoires (3 E.P.C.I. adhérentes et le SyMPaC) en février 2022 afin de projeter les actions à mener sur l'année en s'assurant qu'elles répondraient aux besoins du territoire. Plusieurs réunions techniques ont été organisées afin de suivre le déroulé des actions en cours d'élaboration.



Présentation du SEVADEC au Comice Agricole d'Ardres. Avril 2022



7º Journée du Réemploi et de la Réparation au Channel, Calais. Septembre 2022

PRÉVENTION DES DÉCHETS

# **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place par le service Animation du territoire autour de l'économie circulaire.

# À destination du grand public



https://annuaire-du-pays-du-calaisis.netlify.app/

# L'annuaire de l'économie circulaire du Pays du Calaisis

Création d'un site web dédié à l'économie circulaire sur le territoire recensant une centaine d'acteurs (outil participatif et évolutif). Les données ont été collectées auprès des 3 E.P.C.I.

# À destination des entreprises



# Une bourse d'échanges inter-entreprises

Faire des déchets des uns la matière première des autres et sensibiliser les acteurs économiques du territoire à l'économie circulaire.

# À destination des établissements scolaires



# Une mallette pédagogique numérique

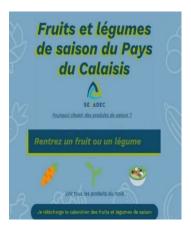
Située sur une plateforme en ligne avec un accès sécurisé, cet outil regroupe une cinquantaine de supports pédagogiques mis à disposition pour les enseignants (cycles 2-3).



# **GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place par le service Animation du territoire autour de l'économie circulaire.

# À destination du grand public





https://fruits-et-legumes-de-saison-calaisis.netlify.app/

Un calendrier et un répertoire des fruits et légumes produits sur le Pays du Calaisis

Supports de communication recensant les producteurs du territoire ainsi que leur production.



# Concours de recettes anti-aspi en ligne

Ce concours en ligne à destination du grand public a permis de recueillir 10 recettes anti-gaspi qui seront partagées en 2023 à travers d'un guide pratique pour réduire ses déchets.





# Distribution de compost sur le site du SEVADEC

En 3 heures, 300 usagers ont pu être servis en compost sur le site du SEVADEC. L'occasion pour le service Animation du Territoire de communiquer sur l'importance du tri à la source, notamment des biodéchets, pour être valorisés en compost et en électricité.

# À destination des acteurs publics, associatifs et entreprises





# Le Repas Mobile

Le repas mobile est un outil de communication ludique pour sensibiliser les usagers au gaspillage alimentaire, de la production à la consommation.

# SORTIE DU TOUT JETABLE

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place par le service Animation du territoire autour de la sortie du tout jetable.

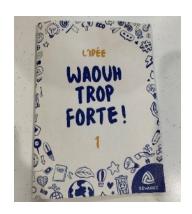
## À destination des établissements scolaires



# Pacte établissements 0 déchet (ou presque)

Ce support a été réalisé conjointement avec les référents E3D (Etablissements Engagés vers une Démarche de Développement Durable) du territoire pour répondre aux besoins des équipes pédagogiques.

# À destination du grand public





# Guide pratique pour se lancer dans le zéro déchet

Dans ce guide, le grand public retrouve 20 idées pour réduire ses déchets. En 2022, 500 guides ont été distribués. Une version numérique est également disponible en ligne.



# RÉEMPLOI, RÉUTILISATION ET RECYCLAGE

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place par le service Animation du territoire autour du réemploi, de la réutilisation et du recyclage

# À destination du grand public



# 7<sup>e</sup> Journée du Réemploi et de la Réparation

La Journée du réemploi et de la réparation est un événement annuel gratuit organisé par le SEVADEC, ouvert au grand public. En 2022, 1 000 visiteurs ont été accueillis sur la journée. Le public a pu découvrir les acteurs de l'économie circulaire du territoire avec 33 exposants (de la C.C.P.O., de la C.C.R.A. et de GCT&M), et profiter d'une programmation culturelle sur le thème du réemploi. Une bourse aux jouets a permis également de remettre en circuit 300 jouets collectés en déchèteries et offerts aux enfants lors de l'événement.



# Les visites du SEVADEC

Les visites des installations du SEVADEC ont pu reprendre en avril 2022, une fois les restrictions sanitaires levées, jusque juin 2022, avant l'arrêt pour travaux du Pôle de Valorisation des Emballages. En 3 mois, 500 élèves ont pu découvrir la plateforme environnementale du SEVADEC et appréhender le traitement de déchets.

# À destination des acteurs économiques du territoire

Meubles, luminaires, vaisselle

Appareils éléctroménagers

• Matériel de jardinage, ..

· Livres, CD, DVD, ...

(en bon état)...

# LA RESSOURCER E



cette zone de réutilisation et de réemploi. Ils seront collectés et valorisés.

Votre geste permettra de :

- Créer de l'emploi (insertion par l'activité économique)
- · Réduire le volume de déchets enfouis

# La Ressourcerie du **Calaisis**

En tant qu'Atelier et Chantier d'Insertion (A.C.I.), la Ressourcerie répond à deux objectifs : la réduction des déchets et la réinsertion sociale. Le partenariat avec la Ressourcerie existe depuis 2011 avec le SEVADEC. L'enjeu en 2022 a été de relancer ce partenariat, ralenti en raison de la crise COVID. 2 déchèteries sur 8 bénéficient d'un espace dédié au réemploi géré par des agents de la Ressourcerie. Dans les 6 autres, une collecte régulière est assurée par un agent du SEVADEC qui dépose les objets récupérés directement à la Ressourcerie.

Déchets évités : 5,2 tonnes

# **Opale** Vélo Services



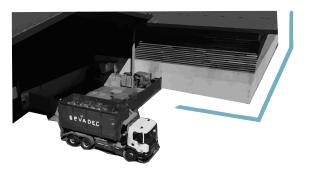
# Opale Vélo Services et Ludo Vélo

Les associations Opale Vélo Services et Ludo Vélo proposent la vente de vélos réemployés ou de pièces détachées à ses adhérents et propose également des animations à l'ensemble de la population.

Durant l'année 2022, le partenariat entre le SEVADEC, Opale Vélo Services et Ludo Vélo a permis de poursuivre la collecte de cycles et de pièces dans les déchèteries du SEVADEC. Ainsi, grâce à la collecte sur les déchèteries, Opale Vélo Services a récupéré 96 vélos et Ludo Vélo 184 vélos, en vue d'être réparés et réemployés.

> **Opale Vélo Services** déchets évités : 1,92 tonnes Ludo Vélo

> déchets évités : 3,68 tonnes







# **ECOSYSTEM**

ECOSYSTEM est l'éco-organisme en charge de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques. Le SEVADEC s'y associe régulièrement, fort de son réseau de 8 déchèteries tenues par des agents formés et engagés dans le réemploi.

En 2022, deux opérations ont été organisées : - collecte en déchèteries de smartphones cassés à l'occasion du « Tour de France 2022 » (Calais, ville d'arrivée) pour être reconditionnés et offerts à une association de la Ville de Calais.

539 téléphones ont été collectés soit 90 kg de déchets valorisés.

- collecte solidaire de jouets « Laisse parler ton cœur » à destination de l'antenne locale Emmaüs Les Attaques (en novembre 2022).

2000 jouets collectés soit 900 kg de déchets évités.



# La Fabrique Défi

La Fabrique Défi, anciennement mission locale, a pour mission d'encadrer des jeunes en « décrochage » vers une formation ou un emploi. L'un des projets de la Fabrique Défi est la création d'une boutique solidaire de vêtements (à destination des demandeurs d'emploi). Leur boutique fonctionne uniquement grâce aux dons de vêtements. Le SEVADEC, en tant que collectivité, a donc organisé une collecte solidaire auprès des agents.

En 3 mois, **519 articles** ont été collectés auprès des agents, soit l'équivalent de **260 kg** de vêtements et accessoires réutilisés.



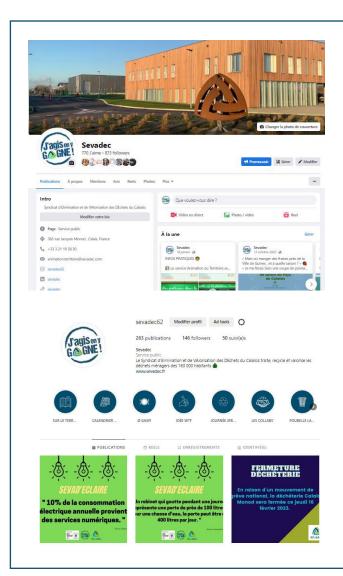


# Le Concept, école d'art du Calaisis

L'école sensibilise ses élèves à la protection des ressources dans la réalisation artistique, et à la réutilisation des matériaux. Naturellement, l'établissement public s'est rapproché du SEVADEC pour deux projets différents :

- projet de récupération de mobilier en déchèteries à l'occasion d'un projet avec des enfants pendant les vacances (février 2022),
- projet de création de masques à partir de déchets plastiques (flacons de lessive) dans le cadre d'un stage adulte pendant les vacances scolaires (avril 2022). Déchets récupérés au Pôle Valorisation des Emballages.

Poids des déchets réemployés : 1,16 tonnes



# Communication générale du SEVADEC

À son arrivée, le service Animation du Territoire a créé de nouvelles pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et TikTok) afin de proposer des contenus originaux sur le développement durable et de promouvoir l'acticité du SEVADEC. Ces réseaux sont appréhendés comme un média traditionnel, avec une ligne éditoriale associée à des contenus originaux régulièrement publiés.

Plusieurs rubriques sont proposées de manière récurrente au public sur le 0 déchet, le gaspillage alimentaire, le réemploi, la réparation, le recyclage et sur l'économie circulaire.

En 2022, le service Animation du Territoire a produit **265 contenus originaux** et a ainsi pu toucher **152 262 personnes**.

Le site internet du SEVADEC a également été repensé par le service Animation du Territoire afin de le rendre plus ergonomique et accessible aux usagers.



# PÔLE DE VALORISATION DES EMBALLAGES

Au cours de l'année 2022, le Pôle de Valorisation des Emballages a vu transiter 7 969,90 tonnes d'emballages ménagers provenant de Grand Calais Terres & Mers, de la C.C.R.A. et de la C.C.P.O. On observe une baisse de 2,29 % des emballages réceptionnés provenant de ces collectivités par rapport à 2021.

À noter qu'à partir de juillet 2022, le Pôle de Valorisation des Emballages a été à l'arrêt, afin d'engager les travaux de modernisation nécessaire dans le cadre de l'extension des consignes de tri. Pendant la période de travaux, les emballages ont été transféré vers le quai de transfert de Calais, puis triés au centre de tri d'Anzin, dans le Valenciennois. Le verre a été réceptionné au centre de transfert.



# Schéma synthétique de la réception des emballages des collectivités membres

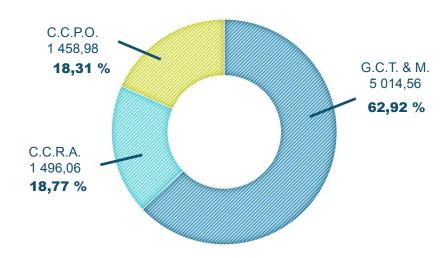


# Évolution du tonnage mensuel d'emballages ménagers entrant en 2022





# Part des collectivités par rapport au tonnage total entrant au SEVADEC





# Évolution des tonnages totaux entrants des collectivités adhérentes



# Évolution pluriannuelle des ratios des tonnages en kg/an/hab.

G.C.T&M	41,08	39,02	42,39	41,08	47,87	47,53
C.C.R.A.	58,16	57,13	57,55	50,51	57,60	53.99
C.C.P.O.	61,68	61,47	59,92	54,02	59,31	57,16
	2017	2018	2019	2020	2021	2022



# 50,11 Kg

45,9 Kg

Production moyenne de déchets d'emballages par an et par habitant sur le territoire du SEVADEC en 2022 Production moyenne de déchets d'emballages par an et par habitant sur le territoire national

Pour l'année 2022, le SEVADEC a réceptionné 7 969,9 tonnes d'emballages et en a triées 7 993,06 tonnes.

# Tonnages des matériaux triés par collectivité

En tonnes	Grand Calais Terres & Mers	C.C.R.A.	C.C.P.O.	SEVADEC
P.E.T. CLAIR	369,51	137,03	123,61	630,15
P.E.T. COLORE	49,52	36,17	23,06	108,75
P.E.H.D.	115,36	41,00	39,38	195,74
ALUMINIUM	21,02	6,53	7,23	34,79
ACIER	189,48	55,10	63,29	307,89
E.L.A.	36,40	12,29	9,76	58,45
E.M.R.	869,62	291,65	240,20	1 401,47
GROS DE MAGASIN	1 541,36	163,26	248,67	1 953,29
PAPIER	816,48	293,68	245,23	1 355,39
REFUS DE TRI	1 295,33	318, 91	332,80	1 947,05
Total	5 304,12	1 355,66	1 333,27	7 993,06

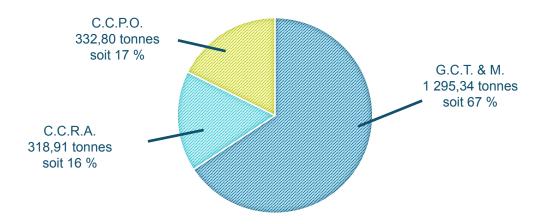
# Répartition des matériaux valorisés et du refus de tri



# Tonnages du refus de tri

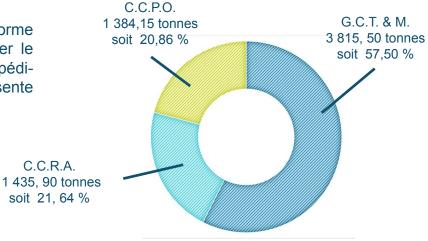
Le refus de tri correspond à des erreurs de tri commises par les citoyens. Ces déchets sont destinés à être transformés en Combustible Solide de Récupération (C.S.R.).

# Répartition des tonnages du refus de tri par collectivité



# Tonnage du verre

Un quai, situé au niveau de la plate-forme du centre de tri, permet d'entreposer le verre. Ce dernier est stocké avant expédition vers l'unité de recyclage II représente en 2022 un total de 6 635, 55 tonnes.



# Marché de traitement des emballages

Le SEVADEC a traité, pour le compte de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, 1 114,88 tonnes d'emballages, 2,02 tonnes pour le compte de l'Hopital de Calais et 1 229,36 tonnes pour le compte de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.





en chaleur ;

# PÔLE DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

La technique de biométhanisation est basée sur la dégradation de la matière organique en absence d'oxygène (condition anaérobie). Cette dégradation est le résultat d'activités bactériennes. Celle-ci aboutit à la formation de plusieurs éléments :

un mélange gazeux combustible, appelé «biogaz», qui correspond à environ 11 à 15 % de la masse initiale de déchets.
Ce mélange est transformé en électricité et



- un résidu organique, appelé «digestat», correspondant à environ 30 à 60 % de la masse initiale de déchets. Ce résidu est traité pour donner du compost ;
- un résidu liquide, appelé «jus», représentant environ 20 à 40 % de la masse initiale de déchets.

La biométhanisation a pour effet de réduire considérablement la charge organique. Le compost produit est ensuite valorisé en milieu agricole et au niveau des particuliers. Le biogaz est, quant à lui, envoyé prioritairement vers les groupes électrogènes et la chaudière de cogénération afin de produire de l'électricité verte et de la chaleur grâce à cette dernière.

Au cours de l'année 2022, le Pôle de Valorisation des Biodéchets (P.V.B.) a vu transiter 11 425,70 tonnes de biodéchets provenant de Grand Calais Terres & Mers, de la C.C.R.A. et de la C.C.P.O. On observe une baisse de 30,84 % des déchets réceptionnés provenant de ces collectivités par rapport à 2021.

Les biodéchets, collectés en porte-à-porte (fermentescibles + déchets verts), apportés au P.V.B. par les collectivités membres



Total : 11 425,70 tonnes

Le tonnage des fermentescibles entrant au P.V.B., provenant de Grand Calais Terres & Mers, a diminué de 9,51 % par rapport à 2021 (8 662,06 tonnes).

Le tonnage provenant de la C.C.R.A. est en forte baisse avec -81,03 % par rapport à 2021. Le tonnage est passé de 4 927,16 tonnes en 2021 à 934,84 tonnes en 2022 dû à un changement des conditions de collecte.

Concernant le tonnage provenant de la C.C.P.O., on observe, en 2022, une baisse de 9,43 %.

# Les déchets provenant des déchèteries

Entre 2021 et 2022, le tonnage des déchets verts et d'huiles végétales provenant des déchèteries a augmenté. Il est passé de 3 369,91 tonnes en 2021 à 4 316,61 tonnes en 2022 soit une augmentation de 28,09 %.



4 305,16 tonnes





Huiles végétales : 11,45 tonnes

# Les déchets tiers fournis par le SEVADEC

724,54 tonnes d'huiles et graisses ont été apportées et traitées sur le P.V.B. Cette valeur est en baisse de 45,17 % par rapport à 2021.

# Les déchets tiers fournis par OCTEVA

Le tonnage de déchets tiers fournis par OCTEVA est toujours en progression. On observe une hausse de 38,37 % par rapport à 2021. En effet, celui-ci est passé de 3 925,21 tonnes en 2021 à 5 431,28 tonnes pour l'année 2022.

## Les autres déchets

## Les grands cartons

Ils proviennent des grands boulevards calaisiens, sont collectés par Grands Calais Terres & Mers puis sont envoyés au P.V.B. pour y être traités. Ceux-ci représentent 52,52 tonnes.

### Les déchets verts des communes

Il s'agit ici des déchets apportés par les services techniques (espaces verts) de Calais, de Marck, de Coquelles et de Sangatte. Ces déchets valorisés au P.V.B. représentent 922,5 tonnes.





Évolution mensuelle des biodéchets envoyés au P.V.B. (déchets des collectivités + déchets des déchèteries + déchets tiers du SEVADEC et d'OCTEVA + les autres déchets).

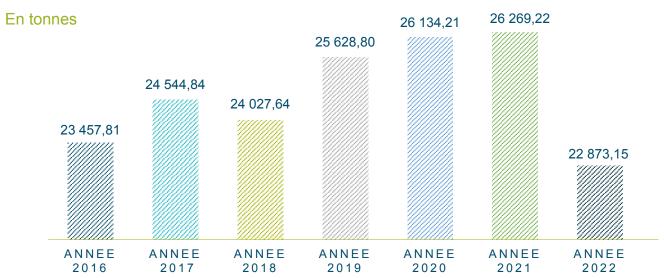
### En tonnes



22 873,15 tonnes de déchets ont été réceptionnées au P.V.B. durant l'année 2022. De novembre à février, les apports de déchets au P.V.B. sont faibles. Cependant, entre mars et octobre, la quantité augmente fortement. Ceci est dû à la multiplication des apports de déchets verts suite à l'arrivée des beaux jours.



# Évolution pluriannuelle du tonnage réceptionné par le P.V.B. de 2015 à 2022



### Matières à évacuer du P.V.B.



- Le refus de tri primaire (films, papiers glacés, erreurs de tri...).

En 2022, il représente 11,46 tonnes du tonnage entrant.



- Les déchets ferreux (couverts, outils de jardin oubliés, boîtes de conserve...).

Ils représentent 84,70 tonnes sur le total du tonnage entrant.



- Le structurant excédentaire (compost contenant une grande quantité de plastiques et de copeaux de bois).

Cette fraction représente 762,56 tonnes et est envoyée au P.V.D.R.

- Les matériaux de couvertures

Il s'agit de déchets utilisés pour recouvrir les O.M.R. traitées au sein des C.S.D.N.D. (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux) afin de limiter les nuisances olfactives. Ils représentent 2 893,42 tonnes.

Refus de tri	Valorisation ferrailles	Structurant excédentaire	Matériaux de couvertures	Détournement	Souches	Total
11,46	84,70	762,56	2 893,42	0	6,16	3 911,22

## Les produits du P.V.B.

Quantité	Biodéchets	Ratio
de biogaz	introduits	Nm³/tonne
produit (Nm³)	(tonnes)	introduite
2 685 129	22 873,15	117,39

Part du biogaz envoyé vers les groupes électrogènes

86,09 %

La part de biogaz, produit en 2022, envoyé vers les groupes électrogènes est au dessus du seuil de la valeur théorique (85 %).

Part du biogaz envoyé vers la chaudière de secours

8,14 %

La part de biogaz envoyé vers la chaudière de secours est inférieure à la valeur théorique (10 %)

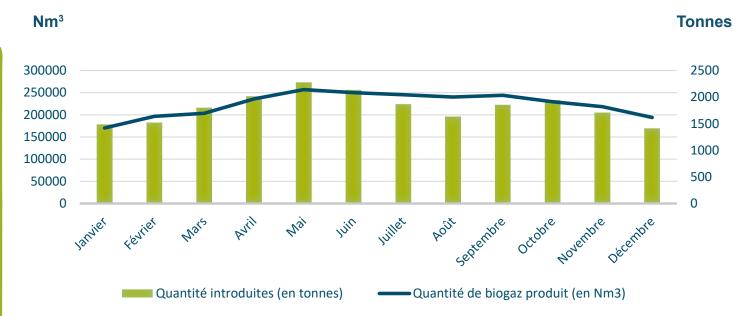
Part du biogaz envoyé vers la torchère

5,78 %

En 2022, la part de biogaz envoyé vers la torchère est légérement au-dessus de la valeur théorique (5 %) puisqu'elle est de 5,78%.



# Quantité de biogaz produit en fonction du tonnage de déchets introduits



# **Production de compost**

En 2022, ce sont **7 653 tonnes** de compost qui ont été produites. OCTEVA dispose, contractuellement, de 80 % du compost qu'il vend aux agriculteurs. Le SEVADEC, quant à lui, dispose des 20 % restants qu'il utilise lors de ses actions de communication auprès de la population afin de sensibiliser les citoyens aux gestes de tri (distributions gratuites de compost organisées par les communes du SEVADEC ou par le SEVADEC lors de ses journées «portes ouvertes»). Le compost produit sur l'usine est conforme à la norme NFU 44-051.

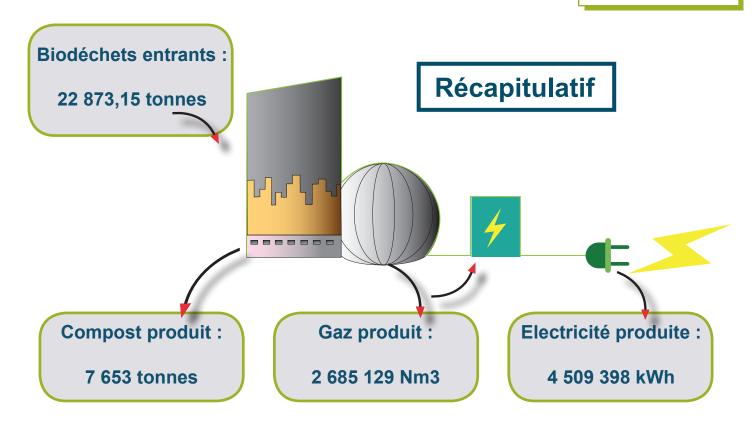


### Production d'électricité

Prodution d'électricité en 2022

4 509 MWh

En 2022, la production d'électricité s'est élevée à 4 509 Mwh contre 4 380 MWh en 2021, soit une augmentation de 2,95 %.



# La valorisation des huiles alimentaires usagées

Le P.V.B. est une installation permettant de traiter localement les huiles alimentaires usagées et de produire de l'électricité verte dans le respect de notre environnement.

Pour l'année 2022, 42,11 tonnes d'huiles alimentaires usagées provenant des établissement scolaires, des restaurateurs du territoire et des déchèteries ont été collectées (11,45 tonnes pour les déchèteries et 30,66 tonnes concernant l'huile collectée chez les scolaires et restaurateurs).

On observe une légère augmentation de la collecte des huiles végétales puisqu'elle passe de 41,28 tonnes en 2021 à 43,45 tonnes en 2022 soit une hausse de 5,01 % sur la période.

Ces tonnages ont été dirigés vers l'unité de méthanisation afin d'être traités et valorisés.





# **DÉCHÈTERIES**

La déchèterie est un lieu organisé, clos, gardienné où les particuliers peuvent déposer les déchets qui ne sont pas acceptés par le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. Ces déchets sont alors collectés de façon séparée dans divers conteneurs.

Les déchèteries permettent donc de :

- limiter le développement des dépôts sauvages,
- limiter le risque de pollution des sols et des eaux (cours d'eau et nappes phréatiques),
- orienter les différentes catégories de déchets vers des filières de traitement adaptées.

Le territoire du SEVADEC est doté d'un réseau de 8 déchèteries.

La création et l'exploitation de celles-ci s'inscrivent dans une politique de gestion des déchets, définie à l'échelle européenne, et qui préconise l'implantation d'une déchèterie à moins de 10 minutes de chaque habitation du territoire du syndicat.



Les déchèteries sont complémentaires aux collectes sélectives des déchets des ménages.

Elles s'inscrivent dans un dispositif global de la gestion des déchets.

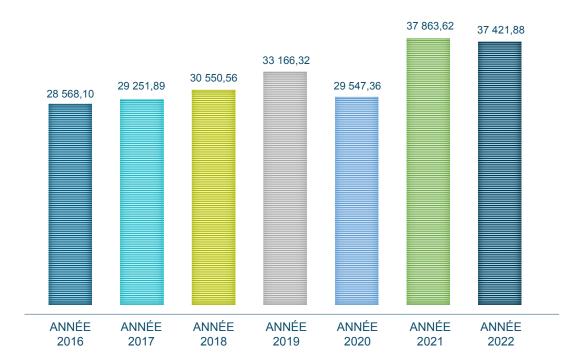
# Fréquentation et tonnages des déchets entrants dans les déchèteries

	Tonnage	Fréquentation	Ratio en kg/passage
Epinal	6 383,41	53 846	118,54
Monod	8 036,06	58 573	137,19
Guînes	5 493,51	37 892	144,97
Audruicq	5 158,51	53 267	96,78
Louches	3 992,08	30 125	132,51
Oye-Plage	3 787,22	34 348	110,26
Peuplingues	2 670,99	19 420	137,53
Licques	1 900,10	15 891	119,57
Total	37 421,88	303 362	124,66

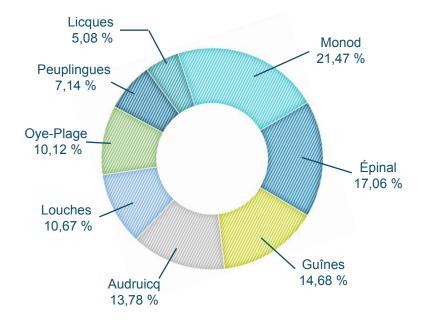
Le réseau de déchèteries du SEVADEC a connu une fréquentation de 303 362 passages en 2022 (280 048 passages de plus qu'en 2021) et a réceptionné 37 421,88 tonnes de déchets, soit une diminution de 1,19% par rapport à 2021.

Ces chiffres prennent en compte les apports des habitants de 10 communes appartenant au S.M.L.A. (Syndicat Mixte Lys Audomarois) pour lesquels une convention a été signée afin de permettre à ces derniers d'utiliser notre réseau de déchèteries.

# Evolution du tonnage des déchets collectés dans les déchèteries depuis 2016



# Part de chaque déchèterie par rapport au tonnage total collecté



Les apports effectués par les usagers sur les déchèteries de Calais Epinal et Calais Monod représentent 38,53 % des apports totaux soit 14 419,47 tonnes de déchets. Cette part est représentative de la typologie puisqu'il s'agit ici de zones urbaines.

Arrivent, ensuite, les déchèteries de Guînes, Audruicq et Louches, représentant respectivement 14,68 %, 13,78 % et 10,67 % du tonnage total.

Les plus faibles apports concernent les déchèteries de Oye-Plage, de Peuplingues et de Licques représentant respectivement 10,12 %, 7,14 % et 5,08 % du tonnage total. Il s'agit ici de zones dites «rurales».























En 2022 les déchèteries ont accueilli un total de 37 421,88 tonnes de déchets contre 37 863,63 tonnes en 2021.



969,46 t 5,84 kg/hab.



SPECIFIQUE (DDS)

271,85 t 1,64 kg/hab.



TEXTILES CHAUSSURES



83,25 t 0,50 kg/hab.





81,45 t < 0,49 kg/hab.







11,45 t < 0,08 kg/hab.



PILES ET ACCUMULATEURS



5,61 t < 0,03 kg/hab.



LAMPES



6,48 t < 0,04kg/hab.



CAPSULES DE CAFÉ



2,70 t < 0,02 kg/hab.





1,04 t < 0,01 kg/hab.



DÉCHETS D'ACTIVITÉS



3,27 t < 0,02 kg/hab.



0,49 t < 0 kg/hab.



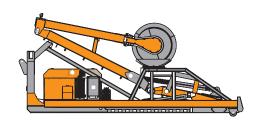


0,69 t < 0 kg/hab.

# Le service transport

Doté de 3 camions porteurs ampliroll, le service transport a en charge la rotation des bennes en déchèteries ainsi que le transport de celles-ci vers les exutoires. En complément, le rouleau compacteur sur berce permet de réduire les coûts de transport (économiques et environnementaux) en optimisant le poids des bennes. Ce système adaptable sur les camions ampliroll permet également de réduire, voire de supprimer les risques liés à la préparation des bennes (équilibrage et tassage des déchets dans la benne, mise en place des filets...).







# **G.E.O.S.** (Gestion / Expoitation / Organisation / SEVADEC)

G.E.O.S. est un outil permettant d'accompagner les gestionnaires, les chauffeurs et les responsables pour la gestion des enlèvements des déchets. L'utilisation de cet outil sur 2022 a démontré son efficacité.

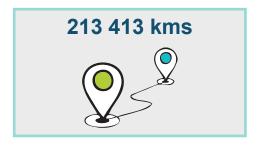


En 2022, 32 042,19 tonnes de déchets ont été transportées par le service transport du SEVADEC représentant 85,65 % du tonnage entrant sur l'ensemble des déchèteries.

La partie restante est assurée par différents prestataires privés.



Le service transport a manipulé et transporté 11 429 bennes en 2022.



Les camions ampliroll du SEVADEC ont parcouru, en 2022, 213 413 kms.



# PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS RÉSIDUELS

Le Pole de Valorisation des déchets Résiduels (P.V.D.R.) permet de détourner la majeure partie des tonnages de déchets condamnés à l'enfouissement et de les envoyer vers des filières de valorisation.

Le P.V.D.R. valorise de manière optimale chacune des fractions contenues dans les déchets ménagers produits sur le territoire du SEVADEC :

- la part organique sera méthanisée. Elle permettra la production de biométhane qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel et d'un amendement organique (fertilisant) utilisé en milieu agricole;
- la part recyclable (métaux ferreux, non ferreux ainsi que le verre) sera dirigée vers les filières de recyclage ;
- la part dite à «haut pouvoir calorifique» (composée de plastiques, de textiles et de bois) permettra la production d'un Combustible Solide de Récupération (C.S.R.) à destination des

cimenteries et des chaudières industrielles ;

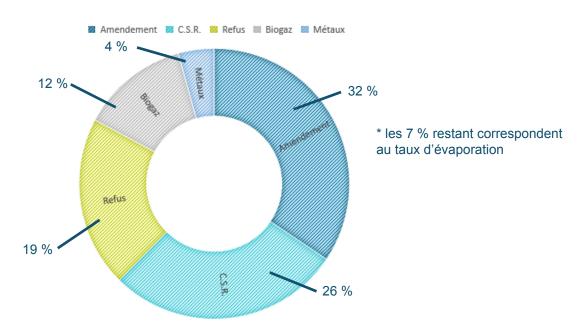
- la part des déchets «non recyclables et des non valorisables» représentera 19 % des déchets entrants et sera envoyée vers un Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (C.S.D.N.D.).

Environ 81 % des déchets seront détournés de la filière «enfouissement».

Le P.V.D.R. traitera 44 300 tonnes/an d'O.M.R. ainsi que 5 500 tonnes/an de tout-venant issu des déchèteries, 900 tonnes/an d'encombrants et 1 500 tonnes/an de refus issus du centre de tri.

Débutée en février 2019, la construction s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2020. Le début de l'année 2021 a sonné la mise en service de l'équipement.

# Taux de valorisation des Ordures Ménagères résiduelles



# Tonnages des déchets ultimes collectés apportés par les trois collectivités en 2021

En tonnes	G.C.T. & M.	C.C.R.A.	C.C.P.O.	TOTAL
O.M.R.	28 249,78	5 671,66	4 581,06	38 502,50
Encombrants	340,7	-	-	340,70
Déchets des collectivités	1 444,88	-	148,53	1593,41
Total	30 035,36	5 671,66	4 729,59	40 436,61

Autres déchets ayant transités par le P.V.D.R. :

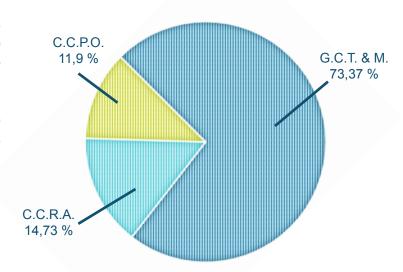
- tout venant (déchèteries) : 6 519,19 tonnes

- refus de tri (centre de tri): 2700,88 tonnes

# Part des collectivités dans la provenance des O.M.R.

Sur le territoire du SEVADEC, 38 502,5 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.) ont été collectées en 2022 contre 40 797,55 en 2021 soit une baisse de 5,96%.

Entre 2021 et 2022, par collectivité, on observe une baisse des O.M.R. : Grand Calais Terres & Mers -4,98% ; C.C.P.O. -5,22% ; C.C.R.A. -9,04 %.



# Ratio des O.M.R. en kg/an/hab.

2022			
G.C.T. & M.	267,77		
C.C.R.A.	202,4		
C.C.P.O.	179,48		
SEVADEC	242,08		

Avec une population qui s'élève à 105 499 habitants pour l'année 2022, soit un peu moins de 66 % de la population globale, 73 % des O.M.R. proviennent du territoire de Grand Calais Terres & Mers contre 15 % pour celui de la C.C.R.A. et 12 % pour celui de la C.C.P.O.

La production moyenne, pour un habitant du territoire du SEVADEC, s'établit donc à 242,08 kg/an d'Ordures Ménagères Résiduelles, soit une diminution de 15,06 kg/an/hab. par rapport à 2021.

Le P.V.D.R. a acceuilli les déchets ultimes des autres équipements durant l'année 2022. Il y a les déchets dit «tout venant» issus des déchèteries qui représentent 6 519,19 tonnes ; puis les refus de tri qui eux représentent 2 700,88 tonnes.



Matières à évacuer du P.V.D.R.

En tonnes

Valorisation matière		Valorisation C.S.D.N.I énergétique		TOTAL
Métaux	Encombrants	CVE	35 939,58	43 589,48
5,52	330,76	7 313,62	J 30 939,56	45 569,46



Vue directe sur les T.F.R.



Module de tri



Traitement d'air par lavage



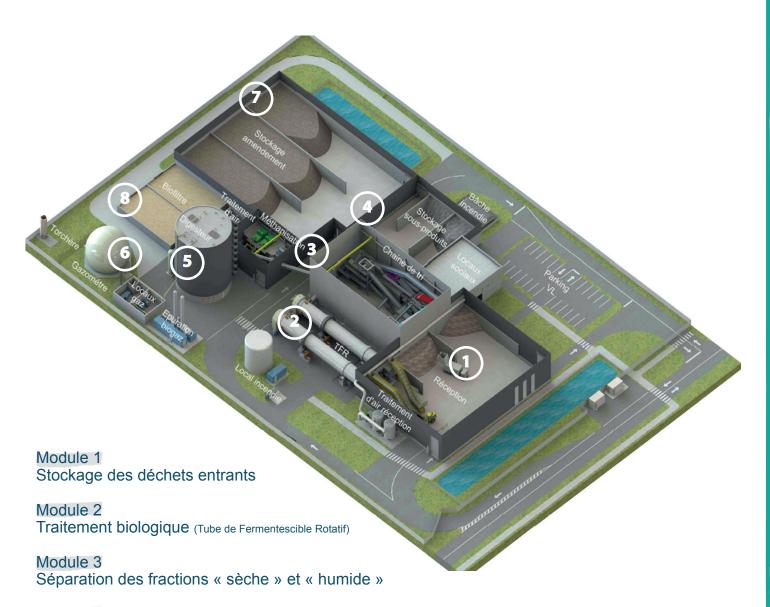
Traitement d'air par bio-filtration



Module d'épuration du biogaz



# LES GRANDES ÉTAPES DE LA VALORISATION AU P.V.D.R.



#### Module 4

Stockage du C.S.R., des métaux et du verre

#### Module 5

Méthanisation de la fraction « humide »

#### Module 6

Valorisation du biogaz par injection dans le réseau de gaz naturel

#### Module 7

Stockage de l'amendement organique

### Module 8

Traitement d'air

Ce sont 81 % des déchets ménagers qui ne seront pas enfouis

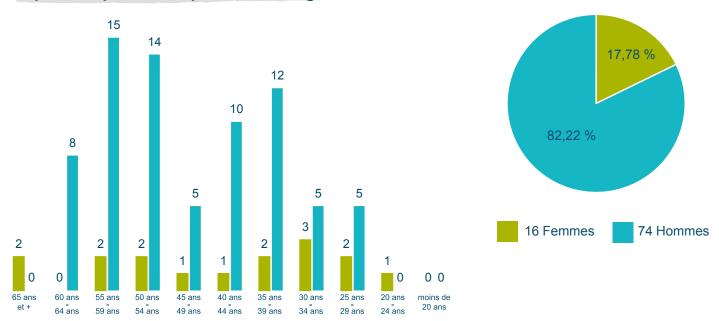


# **PÔLE ADMINISTRATIF**

# **BILAN SOCIAL 2022**

Le SEVADEC était composé, au 31 décembre 2022, de 90 agents.

# Répartition par sexe et par tranche d'âge



# Répartition par statut et par service des agents titulaires, stagiaires et contractuels

	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	Total
Centre administratif	16	-	4	20
Centre transfert	1	-	-	1
Centre de tri	30	1	2	33
Déchèterie	22	2	-	24
Maintenance	5	-	-	5
Transport	5	-	2	7
Total	79	3	8	90

# Répartition hommes/femmes en fonction du statut :

81,25% de titulaires

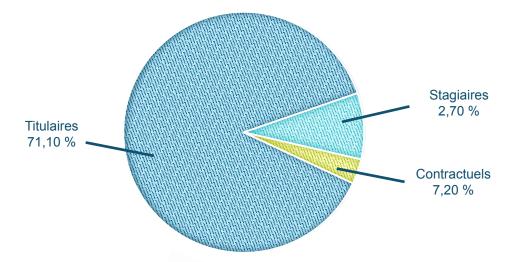
18,75% de contractuels



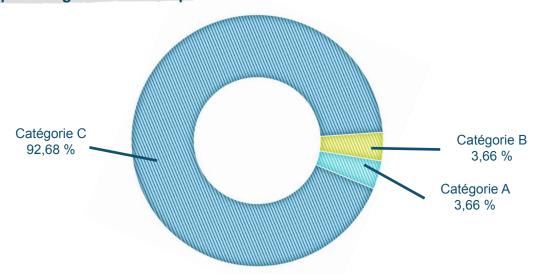
94,59% de titulaires

5,41% de contractuels

# Répartition des effectifs en fonction de leurs statuts



# Répartition par catégorie hiérarchique



#### Informations complémentaires

6 agents ont fait l'objet d'une titularisation.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 6,67%.

On dénombre, pour l'ensemble des agents, 4 322 journées d'absence pour 2022 (2 003 jours pour les maladies ordinaires, 730 jours pour les maladies de longue durée, 768 jours pour les accidents de travail, 821 jours de mise «en disponibilité»), soit une hausse de 4,83% par rapport au bilan social de 2021.

#### Les accidents du travail

11,8 % des agents ont eu un accident au cours de l'année 2022 (contre 6,17 % en 2021) et 9,4 % se sont arrêtés (un accident ayant engendré au moins une journée d'arrêt sur la période). Ainsi, 80 % des agents accidentés se sont arrêtés. La durée moyenne d'arrêt, toutes natures d'accident confondues, est de 63,9 jours (54,2 jours en 2021).

La part du temps perdu en raison des absences liées aux accidents de travail est de 2,4 %, ce qui représente 2 agents absents sur toute la période considérée.

Sur la période d'étude, 0,90 accident, 0,80 arrêt et 48 jours d'arrêt ont été recensés en moyenne chaque mois en accident du travail.



### Les formations en 2022

Formations	C.N.F.P.T.	CITY PRO	ECO DDS	TOTAL
Agents formés	29	26	15	70

 $\hbox{C.N.F.P.T.}: \hbox{il s'agit de la formation continue des agents et des préparations aux concours.}$ 

CITY PRO: il s'agit de formations dans les secteurs du transport et du batimeant.

ECO DDS : il s'agit d'une formation à propos de la gestion des Déchets Diffus Spécifiques en déchèterie.

### Les réunions en 2022



Bureaux syndicaux	Co	omités syndicau
_ 24/01/2022		01/02/2022
_ 22/02/2022	_	01/03/2022
_ 15/03/2022	_	22/03/2022
_ 23/05/2022	L	30/05/2022
_ 11/07/2022	_	18/07/2022
<b>–</b> 15/09/2022	_	27/09/2022
- 07/12/2022	_	21/12/2022
1	1	

# Comités techniques

- 03/03/2022

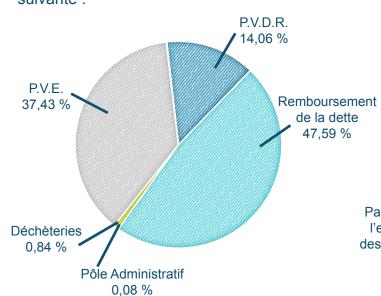
- 09/09/2022

# FINANCES

### Les investissements du SEVADEC

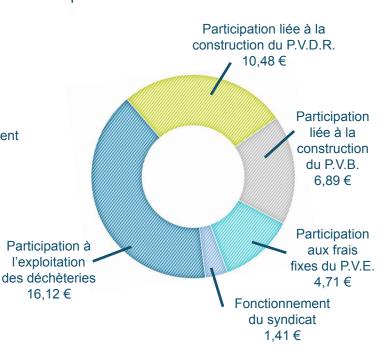
Le montant des investissements s'élève, en 2022, à 12 545 387,61 €. Cette somme se répartit de la manière suivante :

44



### Les coûts du SEVADEC

Répartition de la participation financière par habitant :



# Les coûts par installation

Pôle de Valorisation des Emballages	Prix à la tonne H.T.
Participation au fonctionnement du centre de tri (hors recettes)	128,38 €
Participation au traitement des refus de tri	111,00 €
Pôle de Valorisation des Biodéchets	Prix à la tonne H.T.
Exploitation de l'usine de biométhanisation et traitement	70,01 €
Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels	Prix à la tonne H.T.
Coût de traitement des O.M.R. (T.G.A.P. incluse)	111,00 €
Coût de traitement des encombrants	111,00 €
Coût de traitement du bois	61,00 €

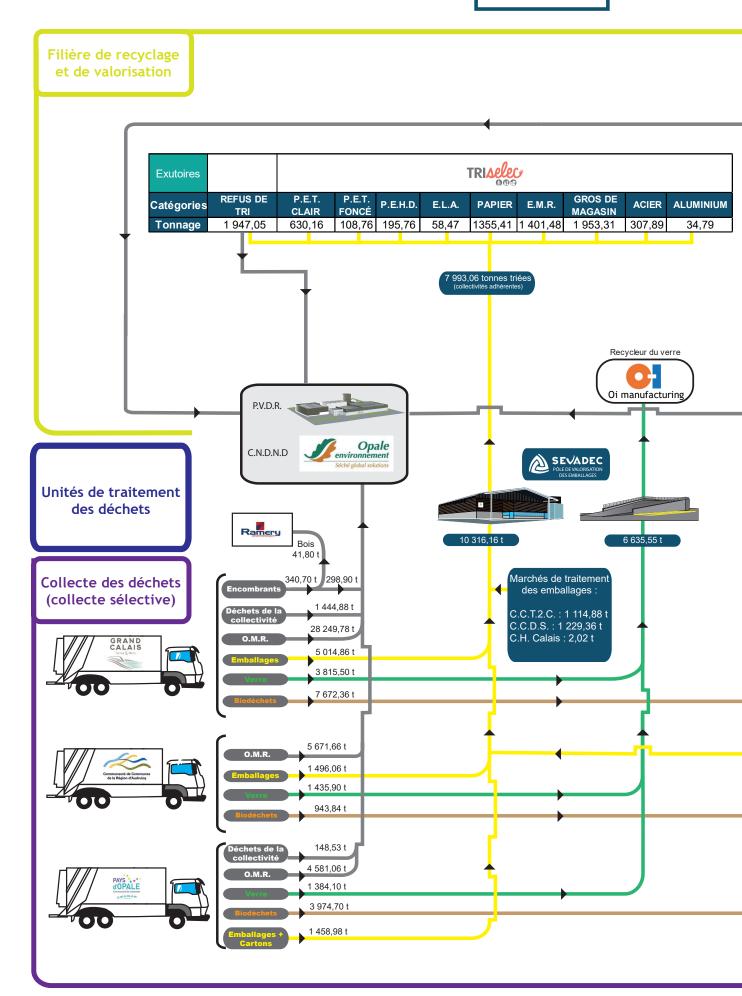
# Les marchés conclus en 2021

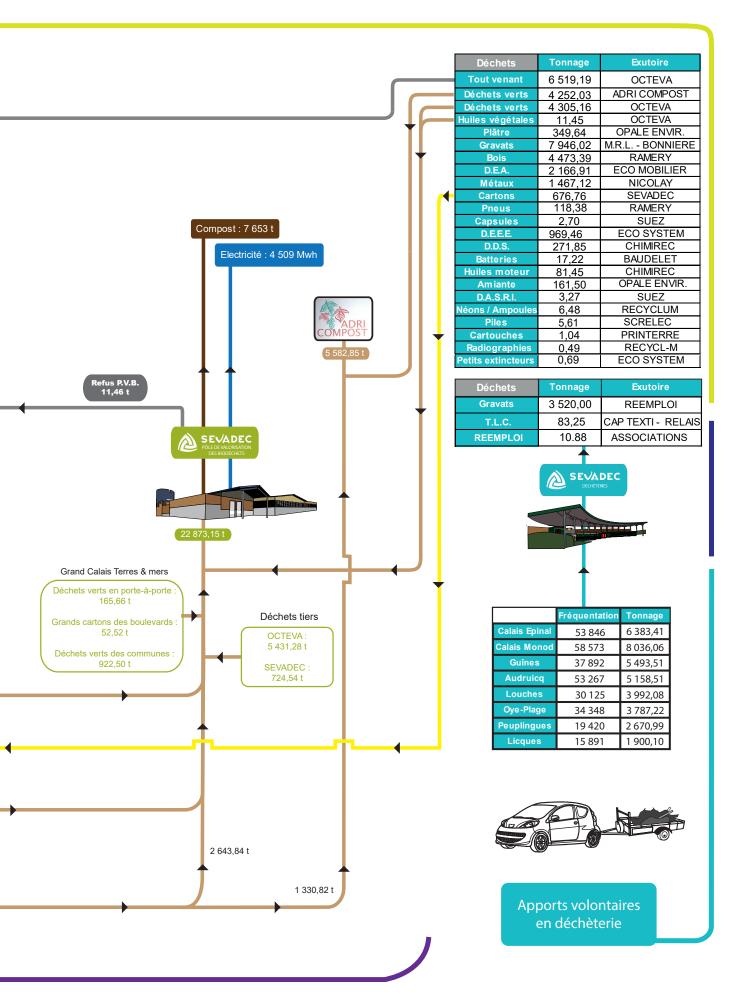
	Date	Nom	Code postal
Objet du marché	de conclusion	de	de
	du marché	l'attributaire	l'attributaire
Marchés de	fournitures		
Montant égal ou supérieur aux s	seuils de procéd	dure formalisée	
Marché de location longue durée d'engins de manutention			
avec contrat d'entretien de type " full service "			
Lot 1 : location de 2 engins de manutention avec godet à griffes « spécial déchets » à moteur thermique fonctionnant au G.N.R. (Gazole Non Routier) avec contrat d'entretien de type « Full Service »	27/12/2022	PHILIPPE TP	59473
Lot 2 : location d'un chariot élévateur avec tablier à pinces à serrage latéral, à moteur thermique fonctionnant au G.N.R. (Gazole Non Routier) avec contrat d'entretien de type « full service »	27/12/2022	PHILIPPE TP	59473
Lot 3 : location d'une nacelle verticale articulée à moteur électrique avec contrat d'entretien de type « Full Service »	17/10/2022	SALTI	59703

	Date	Nom	Code postal
Objet du marché	de conclusion	de	de
	du marché	l'attributaire	l'attributaire
Marchés d	e services		
Montant égal ou supérieur aux	seuils de procéd	dure formalisée	
Marché de transfert, de transport et de traitement des déchets			
d'emballages ménagers issus de la collecte selective durant			
la période de modernisation du centre de tri			
Lot 1 : transfert des déchets ménagers d'emballages	01/08/2022	SDTP	62730
Lot 2 : transport des déchets ménagers d'emballages et des refus de tri	01/08/2022	CARPENTIER LOGISTIQUE	62100
Lot 3 : traitement des déchets ménagers d'emballages	01/08/2022	SUEZ RV NORD EST	59410
Marché de transport de déchets d'emballages ménagers au			
Pôle de Valorisation des Emballages du SEVADEC			
Lot 1 : transport des déchets d'emballages issus du territoire de la Communauté de			
Communes de la Terre des 2 Caps, du territoire de la Communauté d'Agglomération	27/12/2022	CARPENTIER LOGISTIQUE	62100
du Boulonnais et du territoire du Syndicat Mixte de Traitement et de Tri	21/12/2022	CARFLINIER LOGISTIQUE	02100
en camions disposant d'un Fond Mouvant Alternatif			
Lot 2 : transport des déchets d'emballages issus du territoire de la Communauté de	27/12/2022	CESBRON TP	59279
Communes Desvres-Samer en camions et bennes ampliroll	2111212022	CLOBION IF	33218

	Date	Nom	Code postal		
Objet du marché	de conclusion	de	de		
	du marché	l'attributaire	l'attributaire		
Marchés de travaux					
Montant égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée					
Marché public négocié relatif à la modernisation du centre de tri	22/06/2022	ALFYMA	77700		
du SEVADEC dans le cadre de l'extension des consignes de tri	22/00/2022	ALFTIVIA	77700		

# **SYNTHÈSE**





# Tableau synoptique de la composition des déchets municipaux

(déchets gérés par les collectivités locales).

#### **Déchets** de la collectivité

- Déchets des espaces verts publics
- Déchets de voirie, marchés
- Déchets de l'assainissement (boues d'épuration)

### Déchets ménagers et assimilés

Déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets

### Déchets occasionnels

Encombrants. déchets verts, déblais et gravats...

# Déchets « de routine » = ordures ménagères et assimilées

- Déchets collectés en mélange (poubelles ordinaires)
- = Ordures ménagères résiduelles
- Déchets collectés sélectivement, soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire (emballages, déchets fermentescibles, verre...)

Source: C.G.D.D.

Biodéchets: déchets biodégradables solides pouvant provenir des ménages composés des déchets alimentaires, des déchets verts ou déchets de jardin, des papiers et cartons.

**Déchets verts** : résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts.

**D.E.E.E.** = Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

fermentescibles Déchets déchets composés exclusivement de matière organique biodégradable. Ils sont susceptibles d'être traité par compostage ou méthanisation.

Déchets inertes : déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

**D.D.S.** = Déchets Diffus Spécifiques (aérosols, les produits de jardinage, les produits de bricolage, etc).

D.A.S.R.I. = Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux : déchets d'activités de soins qui peuvent présenter des risques infectieux, chimiques, toxiques, radioactifs.

Déchets ultimes : déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique. À ce titre, ils sont réglementairement les seuls à pouvoir être stockés (enfouis) dans un Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (C.S.D.N.D.).

**E.L.A.** = Emballages Liquides Alimentaires (brique de lait ou jus de fruits).

E.M.R. = Emballages Ménagers Recyblables : emballages alimentaires en carton fin et léger (paquets de gâteau, suremballage de yaourts).

**J.R.M**. = Journaux, Revues, Magazines.

**P.E.H.D.** = PolyÉthylène Haute Densité : matière plastique opaque utilisée dans la fabrication d'emballages (flacons de produits ménagers et recyclables comme des tuyaux, des contreforts de chaussures, des bidons, ...) et recyclables en nouvelles bouteilles, barquettes, fibres textiles, rembourrage de couettes, oreillers, anoraks et peluches.

**P.E.T.** = PolyÉthylène Téréphtalate : matière plastique pour fabrication de bouteilles transparentes et recyclables en nouvelles bouteilles, barquettes, fibres textiles, rembourrage de couettes, oreillers, anoraks et peluches.

**Tout-venant** : déchets ménagers en mélange ne pouvant être déposés dans des bacs du fait de leur taille. Ces derniers sont apportés en déchèteries.

#### **LES TYPES DE COLLECTES**

**Collecte** : ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri, de traitement ou une installation de stockage des déchets.

Collecte en porte à porte : mode d'organisation de la collecte dans lequel le contenant est affecté à un groupe d'usagers nommément identifiables ; le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'usager ou du lieu de production des déchets.

Collecte par apport volontaire : mode d'organisation d'une collecte dans lequel un « contenant de collecte » est mis à la disposition du public : colonnes, conteneurs spécifiques sur des espaces publics, déchèteries...

Collecte séparée : collecte de certains flux de déchets, préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique. La collecte sélective s'applique aux déchets ménagers.

### **UNITE DE BIOMETHANISATION**

Centre de Valorisation Organique (C.V.O.) : appelé également usine de biométhanisation.

**Méthanisation**: transformation des matières organiques par « fermentation anaérobie » (raréfaction d'air) et « digestion », celle-ci conduit à la production de biogaz (essentiellement constitué de méthane) et d'un digestat éventuellement utilisable (selon sa qualité) après compostage.

**Biométhanisation**: procédé de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes, en l'absence d'oxygène (anaérobie). Ce phénomène s'accompagne de la production de «biogaz», mélange gazeux combustible, et d'un résidu appelé «digestat».

**Digesteur**: contenant dans lequel vont fermenter les biodéchets.

#### **AUTRES DEFINITIONS**

Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (C.S.D.N.D.) : centre dans lequel on enfouit les déchets ultimes, c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent plus être réduits davantage ou encore les déchets parmi lesquels toute matière valorisable a déjà été récupérée.

Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.): démarche visant à réduire les impacts sur l'environnement des bâtiments lors de leur construction, de leur rénovation et de leur usage.

Refus de tri : déchets non récupérés à l'issue du tri industriel et manuel. Ils font l'objet d'un traitement ultérieur.

**Valorisation** : terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

**I.C.P.E.**: Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

**D.D.A.E.**: Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter.

P.A.: Pôle Administratif.

P.V.B.: Pôle de valorisation des Biodéchets.

**P.V.D.R.** : Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels.

**P.V.E.**: Pôle de Valorisation des Emballages.

**C.C.P.O.** : Communauté de Communes Pays d'Opale.

**C.C.R.A.** : Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

G.C.T. & M.: Grand Calais Terres & Mers.





